

Image not found or type unknown



Stationnement trottoir (définition avec photographies)

Par **Jeremy Gaultier**, le **12/05/2018** à **14:59**

Bonjour,

J'ai stationné un véhicule sur le "trottoir" qui a été verbalisé et placé en fourrière le lendemain alors que j'étais au travail, pour l'opérateur ayant réalisé l'enlèvement il lui semblait évident que le stationnement était gênant.

J'aimerais avoir votre avis, sachant que j'ai été surpris de voir la voiture absente quand je suis rentré, voici la photographie StreetView des lieux : <https://ibb.co/d5NSad>

La voiture était stationnée à la place de la flèche Google Street View.

Merci.

Jérémy Gaultier

Par **martin14**, le **12/05/2018** à **20:29**

Bonsoir,

Je ne vois pas comment vous pourriez contester qu'il s'agit d'un trottoir et que vous êtes stationné sur un trottoir ... ça paraît évident non ? pas pour vous ?